

**Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette
AC PERWEZ**

titre de l'action: dépôts de déchets

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

Il y a 8 points noirs prioritaires (PNP) "déchets" le long des cours d'eau dans la Commune :
P ORB 6, P ORB 11, P ORB 30-31, P THO 4, P GGE 3, P GGE 6-7-8, P GGE 19 et P JAU 3. Si ces points noirs sont toujours d'actualité (inventaire réalisé en 2005), la Commune devrait procéder à l'assainissement de ces dépôts. La Commune sollicite aussi la collaboration de la Province et de l'IBW pour ce projet.

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action): Courrier aux riverains leur demandant de transporter les déchets jusqu'à un point d'accès pour un camion de la Commune. La Commune se chargerait de porter ceux-ci à la décharge.

Veiller aussi à intégrer à toutes problématique dans un règlement communal relatif aux infractions environnementale

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'œuvre au autre):

Province du BW, IBW, CRDG

besoins financiers (budget de l'action) :

Selon l'ampleur des dépôts et le budget disponible au CR, le CR peut aider financièrement l'opération.

Le CR prendrait une partie de la charge financière du transport des déchets à la décharge, l'autre partie serait avec la participation financière de la Commune.

Si l'auteur du dépôt est identifié, l'obliger à s'impliquer dans le nettoyage.

engagements de financement:

sur le budget communal ordinaire

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2012 au plus tard

degré d'urgence de l'action:

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

**Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette
AC PERWEZ**

titre de l'action: érosion des berges par le bétail.

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière: PNP P JAU 7 et P JAU 8 (ruisseau de la Jauchelette)

objectif(s) poursuivi(s) par l'action: Eviter l'érosion des berges dues aux piétinements du bétail. Si les deux points noirs sont toujours d'actualité, courrier de la Commune invitant l'agriculteur à clôturer la prairie (à ses frais) et à installer un système adéquat d'abreuvement (cfr fiche "abreuvement" dans le classeur "les rivières et l'agriculture du CR").

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

~~Gestion et entretien du cours d'eau~~ Agriculture

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Aide-conseil aux agriculteurs (fournie par le CRDG)

Aménagements adéquats par les agriculteurs

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'œuvre au autre): Le CRDG peut aider financièrement les deux agriculteurs à installer un système adéquat.

besoins financiers (budget de l'action) : voir les exemples des opérations menées en 2010 avec le soutien du CR.

engagements de financement:

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2012 au plus tard

degré d'urgence de l'action:

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

**Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette
AC PERWEZ**

titre de l'action: Sensibilisation grand public

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

objectif(s) poursuivi(s) par l'action: Information à la population de la commune de PERWEZ des actions du CRDG.

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action): Relayer les articles fournis par le CRDG dans le bulletin et sur le site communal.

Accueillir la nouvelle exposition du CRDG à l'occasion d'une manifestation locale existante qui accueille un public nombreux.

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'œuvre au autre):

Le CR peut assurer une permanence (+ animations scolaires) lors de l'exposition du CRDG si la Commune le demande.

besoins financiers (budget de l'action) :

engagements de financement:

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2011-2012-2013.

degré d'urgence de l'action:

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

**Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette
AC PERWEZ**

titre de l'action: Résolution pulvérisation d'herbicides le long des cours d'eau.

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière: PGGE1

objectif(s) poursuivi(s) par l'action: P GGE 1, Il conviendrait de vérifier si cet endroit est toujours pulvérisé. Dans l'affirmative, ou quoi qu'il en soit, une action de sensibilisation de la population et des agriculteurs pourrait être menée à l'initiative de la Commune.

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action: ~~Gestion du cours d'eau~~ Pesticides

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

articles dans le bulletin communal, courriers d'information ciblés (selon la mise à jour de l'inventaire des points noirs).

Veuillez aussi à intégrer cette problématique dans un règlement communal relatif

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'œuvre au autre):

Collaboration du CRDG.

besoins financiers (budget de l'action) :

engagements de financement:

sur budget communal ordinaire

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2011-2012-2013

degré d'urgence de l'action:

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette AC PERWEZ

titre de l'action: rejets d'eaux usées dans les cours d'eau.

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière: PGGE2, PJAU5 et 6, PGGE14

objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

- 1) P GGE 2: il s'agit d'un point noir situé dans une vallée déjà équipée d'un collecteur. Si ce PNP est encore d'actualité, il est indispensable que le particulier concerné soit enjoint à se raccorder à l'égout le plus proche.
- 2) P JAU 5 et P JAU 6: il s'agit de l'assainissement du hameau de Jausselette. C'est, à première vue, le seul endroit où le ruisseau de Jauchelette sert de réceptacle à des eaux usées à Perwez. La résolution de ces points noirs pourrait donc avoir comme résultat la restauration complète du ruisseau. Même si les particuliers situés en zone d'assainissement autonome au PASH ne sont plus soumis à un délai déterminé pour se mettre en conformité, il paraît d'ores et déjà utile que la Commune entreprenne des démarches visant à l'assainissement du hameau. La taille importante de celui-ci et la densité de ses habitations prêche à première vue pour la solution de l'assainissement autonome groupé (d'initiative privée ou d'initiative communale).
- 3) P GGE 14: égouttage prévu avec la réfection de la placette pour 2011-2013.

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action: ~~Gestion du cours d'eau~~-Assainissement

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

- 1) Courrier au propriétaire demandant la régularisation de celui-ci. Suivi éventuel avec agent pour les infractions environnementales de la Province.
- 2) Courrier de la Commune aux propriétaires du hameau et éventuellement organisation d'une réunion d'information technique aux propriétaires du hameau en collaboration avec le CR.

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'œuvre au autre):

Police environnementale.

Collaboration technique du contrat rivière et de l'IBW pour information sur l'assainissement autonome groupé.

besoins financiers (budget de l'action) :

Etude du coût de l'action.

engagements de financement:

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2011-2013

degré d'urgence de l'action:

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

Les stations d'épuration d'Orbais, de Malèves, de Thorembois-St-Trond et de Thorembois- les – Béguines ne figurant pas parmi les priorités actuelles de la SPGE, la Commune pourrait envisager de focaliser ses efforts sur la résolution des points noirs ci-dessus mentionnés.

**Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette
AC PERWEZ**

titre de l'action: Lutte contre les plantes invasives le long des cours d'eau.

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

objectif(s) poursuivi(s) par l'action: sur base de l'inventaire qui sera réalisé **au plus tard** en été ~~2010~~ **2011** par des bénévoles (via le CRDG), la commune de PERWEZ pourrait participer à des chantiers d'éradication de la Berce du Caucase et de la balsamine de l'Himalaya.

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action): La commune de PERWEZ se chargerait d'évacuer vers un centre d'incinération les produits de fauche. **Selon l'ampleur des chantiers à réaliser, une collaboration des ouvriers communaux, ainsi que la Province du BW.**

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'œuvre au autre):

Aide-conseil sera fournie par le CRDG (Jérémie Guyon).

Formation d'une journée des ouvriers communaux par le CRDG et/ou par Stéphane Warnier qui a suivi une formation en 2009.

+ Province du BW + bénévoles locaux

besoins financiers (budget de l'action) : Si l'ampleur de la contamination est telle qu'elle aurait besoin d'une entreprise **spécialisée**, prévoir un soutien financier de la part du CRDG.

Sinon, sur budget communal ordinaire

engagements de financement:

sur budget communal ordinaire, si l'effort de travail est limité

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

~~2011~~-2012-2013.

degré d'urgence de l'action:

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):